

Collection

Mouvements sociaux

no MS0501

**Grille pour la réalisation de
monographies portant sur
des luttes collectives**

Yvan Comeau

avec la collaboration de
Luu Thuy-Diep

mars 2005

Cahiers du CRISES
Collection Mouvements sociaux – no MS0501
« **Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives** »
Yvan Comeau
avec la collaboration de Luu Thuy-Diep

ISBN : 2-89605-182-1

Dépôt légal : février 2005

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales et territoire

- Les chercheurs de l'axe territoire s'intéressent principalement aux rôles des acteurs sociaux, et à leurs pratiques innovatrices, dans les recompositions territoriales contemporaines. Ils étudient notamment l'émergence de réseaux sociaux et leurs liens avec de nouvelles formes de territorialité ; les relations entre les entreprises, les acteurs sociaux et les instances politiques locales ; les identités locales et leurs liens avec le développement économique et social ainsi que les modalités de gouvernance territoriale.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les chercheurs de l'axe conditions de vie s'attardent à repérer, décrire et analyser des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des

mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi centrent leurs travaux sur l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les recherches portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles de l'emploi et du travail. Elles concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, la formation et l'économie du savoir.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : **www.cris.es.uqam.ca**.

Denis Harrisson
Directeur

NOTES SUR L'AUTEUR

Yvan COMEAU est professeur titulaire à l'École de service social de l'Université Laval. Il est membre régulier du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) depuis 1994. Il a dernièrement publié les ouvrages *Le communautaire, l'économie sociale et leurs retombées en région* (2003) et *Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières* (2001) (co-auteur). Il a également dirigé des équipes de recherche sur l'économie sociale et plusieurs de ses articles portent sur un aspect ou l'autre ce type d'initiatives économiques : le financement étatique, les conditions de travail et les modes de structuration de l'économie sociale. Ses travaux récents s'intéressent aux stratégies d'action sociopolitique et aux intervenantes et intervenants qui les initient.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE SCHÉMA ET GRILLE.....	ix
RÉSUMÉ.....	xi
INTRODUCTION	1
1. LES SOURCES DES DONNÉES	3
1.1. Les sources documentaires	3
1.2. Les entrevues	4
2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE	5
2.1. Le milieu	5
2.2. La chronologie des événements	6
2.3. Les acteurs en présence.....	6
2.3.1. Le groupe en lutte	6
2.3.2. L'opposition.....	7
2.4. Les intérêts en cause	7
2.5. Les enjeux de la lutte	9
3. L'ÉMERGENCE DE LA LUTTE.....	11
3.1. La situation de privation, de conflit ou de désaccord	11
3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs	12
3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective.....	12
3.4. Les courts-circuits des solidarités	13
4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE	15
4.1. Les opportunités.....	15
4.2. La conduite de la lutte.....	16
4.2.1. Le leadership.....	16

4.2.2.	Les éléments de calcul rationnel.....	17
4.2.3.	L'information.....	17
4.2.4.	Les ressources.....	17
4.2.5.	La stratégie.....	18
4.2.6.	La concurrence avec d'autres organisations.....	19
5.	LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE.....	21
6.	L'ÉVALUATION DE LA LUTTE.....	23
6.1.	Sur le plan de la répartition.....	23
6.1.1.	Économique (redistribution).....	23
6.1.2.	Politique (participation).....	23
6.1.3.	Idéologique (légitimation).....	24
6.2.	Sur le plan de l'organisation.....	24
6.2.1.	L'autonomie.....	25
6.2.2.	La solidarité.....	25
6.2.3.	La mobilisation.....	26
7.	LES PISTES DE RENOUVELLEMENT.....	27
	BIBLIOGRAPHIE.....	29

LISTE SCHÉMA ET GRILLE

SCHEMA 1	Schéma des rubriques de la grille de cueillette des données relatives à la lutte.....	2
GRILLE 1	Grille d'identification des intérêts en cause dans la lutte et dans le repérage des enjeux	8

RÉSUMÉ

Ce premier cahier de la collection « Mouvements sociaux » présente une grille permettant la description de luttes relatives à différents enjeux. La construction de cette grille suit une logique temporelle et comprend six points : la description générale de la lutte, son émergence, son développement, son dénouement, son évaluation et les perspectives de son renouvellement. Le schéma dans l'avant-propos donne l'essentiel des aspects à couvrir dans chacune de ces rubriques. Ces aspects sont identifiés à partir des écrits sur l'action collective de type revendicative et permet d'intégrer différentes perspectives théoriques dont chacune apporte un éclairage spécifique sur ce type de pratiques. Le cumul de ces monographies rendra possible la réalisation d'analyses permettant de comprendre les luttes sociales contemporaines.

Yvan Comeau

INTRODUCTION

Cette grille de collecte des données permet de *décrire* une lutte collective à partir des théories et concepts pertinents à l'action sociale ou action sociopolitique. Une pratique d'action sociale est une action non violente des organisations qui visent la défense des intérêts d'un groupe ou d'une catégorie sociale en faisant pression sur les détenteurs du pouvoir pour protéger ces droits et en conquérir de nouveaux, avec une perspective plus ou moins affirmée de susciter des changements institutionnels et organisationnels, de favoriser le développement personnel et d'amener à une prise en charge individuelle et collective. Les valeurs de justice sociale, de démocratie et de solidarité sont prônées dans ces changements, qui résultent d'une stratégie conflictuelle pour influencer les pouvoirs établis (Lamoureux *et al.* 2000).

Pour que la présente soit le plus utile, une lutte pouvant faire l'objet d'une monographie comporte un certain nombre de caractéristiques. Premièrement, elle représente une action volontaire (Neveu, 1996) portant sur une situation-problème identifiable et un ensemble d'activités étalées dans le temps ; la monographie ne porte donc pas sur une action isolée (par exemple, les manifestations d'avril 2001 à Québec contre la ZLÉA). Deuxièmement, une lutte a comme point de départ un objectif qui sera plus ou moins atteint ; l'étude de cas ne peut pas alors partir d'un résultat et tenter de remonter aux phénomènes qui lui ont été favorables. Troisièmement, la lutte est terminée. On peut clairement connaître son début et sa fin. Ainsi, la pratique ne peut pas être un mouvement social, ni une lutte à long terme (par exemple, la lutte des femmes), mais un épisode concernant un enjeu particulier. Quatrièmement, la lutte s'est déroulée dans un passé pas trop lointain de manière à pouvoir obtenir des informations sur le contexte, et de recueillir des documents et des témoignages de première main.

Le choix de la méthode monographique pour l'étude d'une lutte vient de ce qu'elle est particulièrement bien adaptée aux phénomènes uniques dont on cherche à tirer éventuellement des généralisations (Yin, 1994). Son cadre conceptuel est multidisciplinaire et la constitution des données est multimodale (Van der Maren, 1995). L'approche monographique s'appuie sur une perspective théorique (principalement les théories pertinentes à l'action sociale, en ce qui nous concerne), une multiplicité de sources de données, un recours au point de vue des personnes, des entrevues à caractère non directif et non limitatif, une observation participante lorsque l'auteur-e a été témoin d'une lutte, et plusieurs séjours sur le terrain. Afin de permettre d'éventuelles analyses transversales de plusieurs cas, le guide de collecte des données doit permettre d'opérationnaliser les concepts, couvrir toutes les dimensions à l'étude, assurer la comparabilité entre les cas et garantir la fiabilité des résultats.

La validité et la fidélité de l'étude de cas reposent en grande partie sur la richesse documentaire et la valeur des témoignages. Les chercheur-e-s s'assurent que les informations se distinguent par leur fidélité (vraisemblance), leur validité (pertinence) et leur transférabilité (représentativité). Autrement dit, l'authenticité, l'exhaustivité et l'objectivité constituent des qualités essentielles

d'une monographie (Van der Maren, 1995 : 200). Il peut alors être approprié que l'étude de cas soit validée par des responsables de la lutte ou des organisations qui l'ont initiée. Cette mesure permet d'éviter les erreurs factuelles et l'ordre séquentiel des événements rapportés, entre autres choses. La validation ne vise pas à établir un consensus entre les personnes qui donnent des informations – on devrait d'ailleurs indiquer l'existence de points de vue différents – ni à gommer certains faits. Elle contribue plutôt à la crédibilité de l'étude.

Le schéma suivant fait état des principales rubriques de la grille de collecte des données. Dans les pages suivantes, le texte donne les précisions nécessaires à l'utilisation de la grille.

SCHEMA 1
Schéma des rubriques de la grille de cueillette
des données relatives à la lutte

Les sources des données	Les sources documentaires	
	Les entrevues	
La présentation générale de la lutte	Le milieu	
	La chronologie des événements	
	Les acteurs en présence	Le groupe en lutte
		L'opposition
	Les intérêts en cause	
	Les enjeux de la lutte	
L'émergence de la lutte	La situation de privation, de conflit ou de désaccord	
	La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs	
	La constitution et le maintien de l'identité collective	
	Les courts-circuits des solidarités	
Le développement de la lutte	Les opportunités	
	La conduite de la lutte	Le leadership
		La rationalité
		L'information
		Les ressources
	La stratégie	
La concurrence avec des organisations semblables		
Le dénouement de la lutte		
L'évaluation de la lutte	Sur le plan de la répartition	Économique (redistribution)
		Politique (participation)
		Idéologique (légitimation)
	Sur le plan de l'organisation	L'autonomie
		La solidarité
		La mobilisation
Les pistes de renouvellement		

1. LES SOURCES DES DONNÉES

La monographie d'une lutte collective (voir la définition dans l'Avant-propos) débute normalement par la *cueillette des documents* pertinents (voir section 1.1.). Il est recommandé d'épuiser toute la documentation écrite avant de procéder aux entrevues et à l'observation directe ou participante. L'information recueillie devrait normalement être catégorisée au fur et à mesure dans les rubriques de la présente grille pour faciliter la poursuite de la collecte des données par d'autres techniques.

Suite à l'analyse documentaire, un ou plusieurs *guides d'entrevues* adaptés aux besoins de l'étude et correspondant à l'état d'avancement des travaux sont élaborés. La confection d'un guide d'entrevue puise son inspiration à même les rubriques de la grille pour lesquelles l'information manque. Les entrevues prennent différentes formes (conversations informelles, mini-entrevues téléphoniques, entrevues formelles plus ou moins directives) afin de répondre aux besoins d'information de la monographie. Le choix des personnes à interviewer dépend de la diversité des acteur-trice-s présent-e-s dans la lutte, et de la nature des informations que l'on désire recueillir. Par exemple, pour comprendre la dynamique des rapports entre la direction et la base, il faudrait entendre le point de vue des représentant-e-s de cette dernière et celui du comité de direction ou d'un comité de stratégie, par exemple. Avant de procéder à l'élaboration du ou des guides d'entrevues, il peut être utile de recourir à des informateur-trices-clés (une personne extérieure à l'organisation mais qui la connaît bien, car elle y est impliquée occasionnellement en tant que conseillère ou intervenante) pour nous donner une vue d'ensemble de la lutte, même si dans ce cas il s'agit toujours d'un point de vue.

L'*observation* peut contribuer d'une manière spécifique à la collecte des données. Elle permet d'obtenir des données qui peuvent parfois échapper aux acteur-trice-s et de connaître des faits qui ne peuvent pas être évoqués lors des entrevues. De cette manière, la personne qui observe peut voir l'environnement physique. Elle peut constater la façon dont les différents acteur-trice-s interagissent et communiquent. Elle peut relever les réactions, le vocabulaire et les commentaires spontanés que suscite un thème.

1.1. Les sources documentaires

Les principales sources documentaires sont les suivantes : recensements de Statistique Canada ; études du milieu réalisées par une organisation autonome ou un établissement public (un CLSC, par exemple) ; documents officiels décrivant la lutte ; règlements de régie interne ; procès-verbaux des assemblées générales et des conseils d'administration des organisations impliquées dans la lutte ; documents d'orientation et d'évaluation ; convention

collective ; recherches et mémoires réalisés par l'organisation étudiée ; coupures de presse ; rapports de recherche portant sur la lutte, etc.

1.2. Les entretiens

Faisant suite à l'analyse documentaire, les entretiens s'inspirent de guides adaptés aux besoins de la recherche en matière d'information. Il convient de varier le type de personnes interviewées, surtout lorsque les questions portent sur l'histoire et les perceptions. On s'assure que les femmes (travailleuses, dirigeantes, militantes) figurent parmi les personnes interviewées. La durée varie considérablement d'un type d'entretien à l'autre, dépendamment de l'information recherchée chez une catégorie particulière d'acteur-trice-s. Par exemple, un entretien téléphonique peut ne durer que quelques minutes ; une conversation informelle peut s'étendre sur quelques heures ou quelques minutes ; un entretien formel se tient habituellement entre une heure et une heure trente minutes, ce qui permet au chercheur ou à la chercheuse d'approfondir plusieurs thèmes avec l'interlocuteur-trice. Dans ce cas, l'entretien est enregistré en vue d'une analyse systématique et une copie de sûreté de l'enregistrement peut éviter des déceptions. On ne devrait pas écarter la consultation d'un ouvrage méthodologique pour bien mener un tel entretien, si cela s'avérait nécessaire.

2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE

La présentation générale de la lutte concerne le milieu, la chronologie des événements, les acteurs et intérêts en présence et les enjeux de la lutte.

2.1. Le milieu

L'étude (brève) du milieu s'intéresse à la dimension spatiale de la lutte. La lutte peut couvrir tout l'espace national parce que la base sociale (voir la définition à la section 2.3. : Acteurs et intérêts en présence) se répartit dans toutes les régions. Elle peut aussi concerner spécifiquement une ou plusieurs régions ou localités, même si l'adversaire agit sur le plan national (par exemple, le gouvernement du Québec). La lutte a plus de chance de se développer rapidement lorsque le ou les groupes qui l'initient, appartiennent à la même localité (Regan et Lee, 1992 : 47).

Lorsque la lutte touche une ou plusieurs régions ou localités, la dimension spatiale comprend les aspects suivants. On s'intéresse d'abord à *l'histoire* de la région ou du quartier (principaux jalons historiques concernant la région ou la localité).

Puis, le milieu est saisi à l'aide des *données sur les plans économique* (nombre d'entreprises et d'emplois par secteur d'activité, structure d'emploi selon le sexe, revenu moyen, population inactive, taux de chômage, taux de pauvreté, fermetures d'entreprises, pertes d'emplois), *démographique* (population, âge et vieillissement, statut familial, nombre de familles monoparentales, nombre d'enfants par famille) et *social* (proportion de propriétaires et de locataires, état des logements, équipements de loisirs, réseau associatif, criminalité). Le *réseau associatif* est également important car une forte densité d'associations favorise l'émergence de la lutte (McAdam *et al.* 1988).

Ces données sont *descriptives* (l'état actuel), *évolutives* (depuis les derniers recensements) et *comparatives* (eu égard au Québec). À cet effet, le *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec* produit lors des recensements de Statistique Canada représente une source de données incontournable.

Il est toujours souhaitable d'*indiquer les sources* (documents ou acteurs) qui permettent d'établir ces éléments de contenu.

2.2. La chronologie des événements

La chronologie des événements permet de saisir la dimension temporelle de la lutte. On y retrouve *datés et schématisés les événements marquants de la lutte* : le début de la situation qui fait problème ; les premières rencontres et les assemblées publiques portant sur la situation-problème ; les manifestations publiques ; les décisions prises par les protagonistes de la lutte ; les déclarations des alliés ; les fêtes ; les campagnes d'information ; les périodes de sollicitation des appuis ; les gestes des détenteurs du pouvoir ; un procès ; la décision d'une cour de justice, par exemple.

Il est toujours souhaitable d'*indiquer les sources* (documents ou acteurs) qui permettent d'établir ces éléments de contenu.

2.3. Les acteurs en présence

De manière générale, on peut distinguer deux grandes catégories d'acteurs dans la lutte : le groupe qui initie la lutte et l'opposition.

2.3.1. Le groupe en lutte

Dans cette partie, on identifie les acteurs (personnes ou organisations) que l'on retrouve à différents niveaux d'implication :

- . la *coalition* : noyau qui initie et coordonne la lutte ;
- . la *base sociale* : la catégorie sociale qui bénéficiera des retombées de la lutte si celle-ci atteint ses objectifs, même si une partie importante de la base sociale ne participe pas directement à la lutte ;
- . les *alliés* : personnes ou groupes n'appartenant pas à la même catégorie sociale que la base sociale, mais qui manifestent concrètement leur appui de différentes manières ;
- . les *sympathisants* : personnes ou groupes qui approuvent la lutte mais qui n'appartiennent pas objectivement à la même catégorie sociale que la base sociale ;

- . les *spectateurs* : groupes ou personnes qui restent impassibles face à la lutte.

2.3.2. L'opposition

La possibilité d'attribuer la responsabilité du problème à l'origine de la lutte est essentielle pour qu'agisse le groupe en lutte. S'en attribuer à soi-même la faute ou encore en imputer la charge à des causes naturelle ou surnaturelle peuvent difficilement permettre une lutte. Parmi les opposants, il y a :

- . les personnes ou les groupes contre qui est dirigée la lutte, car ils peuvent permettre de dénouer la lutte ;
- . les personnes et les groupes qui ne sont pas directement concernés par la lutte, mais qui s'y opposent pour diverses raisons.

Il s'avère pertinent pour la monographie de qualifier l'opposition. En effet, un adversaire identifiable, accessible, peu charismatique, peu paternaliste, intransigeant, arrogant, incompetent, discrédité et étranger, favorise la mobilisation (Bajoit, 2003 : 140).

2.4. Les intérêts en cause

Les *intérêts* de ces acteurs peuvent être *économiques*, *politiques* (relatifs au pouvoir) et *idéologiques* (relatifs au point de vue sur la situation, un point de vue qui peut être plus ou moins dominant, plus ou moins dominé ; les acteurs ont intérêt à faire valoir leur point de vue, car ils donnent alors de la légitimité à l'ensemble de leurs intérêts). Il peut être approprié de présenter ces informations à l'aide de la grille suivante.

GRILLE 1
Grille d'identification des intérêts en cause
dans la lutte et dans le repérage des enjeux

	Acteur 1	Acteur 2	Acteur 3	Acteur...
Intérêts économiques				
Intérêts politiques ¹				
Intérêts idéologiques ²				
Intérêts individuels ³				

1. Relatifs au pouvoir.
2. Relatifs au point de vue sur la situation, un point de vue qui peut être plus ou moins dominant, plus ou moins dominé. Les acteurs ont intérêt à faire valoir leur point de vue, car ils donnent alors de la légitimité à l'ensemble de leurs intérêts.
3. Propres à une personne dans une situation donnée, intérêts pouvant être partagés par d'autres personnes dans une situation semblable.

2.5. Les enjeux de la lutte

Un enjeu désigne ce qui peut être gagné ou perdu ; c'est la synthèse des intérêts disputés dans une lutte ; c'est une réduction extrême d'une problématique. Une lutte comporte habituellement *quelques enjeux*. La grille précédente permet d'identifier quelques enjeux à partir des intérêts des acteurs. Un enjeu synthétise les intérêts semblables qu'on retrouve chez quelques acteurs.

Lorsque cela est possible, la monographie distingue les enjeux qui sont apparus évidents au début de la lutte, et ceux qui sont dévoilés au cours de la lutte. En effet « le mouvement en fera surgir d'autres [enjeux], plus profonds ; parfois, un conflit en déclenche d'autres, mettant en présence de nouveaux alliés et de nouveaux adversaires » (Bajoit, 2003 : 142).

La nature même des enjeux favorise plus ou moins la lutte. Il s'agit ici, dans la monographie, de tenter de qualifier chaque enjeu en termes de clarté, d'évidence et d'accessibilité, entre autres choses. Ainsi, les enjeux traduisibles en termes simples, clairs, et faisant si possible appel à des sentiments (la peur, la colère, l'honneur, l'amour) sont mobilisant. De même, le caractère utopique des enjeux doit être « ni trop inaccessible (sinon le groupe se décourage avant de commencer), ni trop accessible (sinon le groupe se démobilise quand il atteint son but) » (Bajoit, 2003 : 141).

3. L'ÉMERGENCE DE LA LUTTE

L'émergence de la lutte s'intéresse à la situation qui cause problème et qui est à l'origine de la lutte, à la construction des schèmes d'interprétation de la situation à l'origine de la lutte, à la constitution et au maintien de l'identité collective et aux courts-circuits des solidarités.

3.1. La situation de privation, de conflit ou de désaccord

La *situation à l'origine de la lutte* peut être marquée par divers phénomènes exprimant un manque, une privation ou un désaccord. Dans cette partie, il s'agit d'identifier avec suffisamment de détails cette situation. Il faut comprendre que le terme « situation » comporte une certaine unicité, une globalité de phénomènes et un ensemble particulier de circonstances.

Cette situation à l'origine de la lutte peut être plus ou moins marquée par la *déstructuration de la communauté* ; on doit donc apprécier cet aspect dans la monographie. Ainsi, d'après la théorie de la désorganisation, la société moderne se transforme en société de masse où prévalent l'isolement, l'anonymat et l'aliénation. Dans cette perspective, les individus les plus isolés et les plus aliénés seraient les plus attirés par une conduite collective, puisque celle-ci est susceptible de leur procurer l'insertion dans une communauté (Buechler, 2000). Par ailleurs, une communauté où existe un *tissu associatif serré* peut se mobiliser rapidement pour une cause.

Un autre élément de situation du point de vue de la théorie de la privation relative est à l'effet que ce n'est pas la défavorisation absolue qui incite les plus déshérités à s'engager dans une action collective, car il se peut qu'ils consacrent trop d'énergie pour survivre, ou que leur situation engendre un fatalisme et une passivité qui empêchent leur participation à une telle action. Ce serait davantage les groupes qui ont amélioré leur situation et dont les attentes sont déçues qui s'engagent dans l'action collective. La *perception de la privation* est centrale ; et pour qu'elle conduise à l'action, la dissonance entre les attentes et la réalité doit être suffisamment souffrante. Trois types de perception prévalent : 1) la croyance d'un groupe qu'il est possible d'atteindre un niveau d'aspiration ; 2) la conviction qu'a le groupe d'avoir le droit d'atteindre ce niveau ; 3) la démonstration que le groupe ne bénéficie effectivement pas de ce niveau d'aspiration (Buechler, 2000).

Il est toujours souhaitable *d'indiquer les sources* (documents ou acteurs) qui permettent d'établir ces éléments de contenu.

3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs

Théoriquement, dans une lutte, la coalition (le ou les groupes qui initient la lutte) établit « un cadre d'injustice » (Fillieule, 1993 : 38), c'est-à-dire une rationalité et un *cadre explicatif* de l'injustice, ce que Benford et Snow (2000) ont nommé la « construction des schèmes d'interprétation collectifs » (notre traduction de *framing*). Afin d'établir ce cadre, il convient dans la monographie de repérer les éléments de contenu qui constituent :

- . le *diagnostic* : identification du problème, manière de nommer le conflit ou d'exprimer le sentiment d'injustice, et repérage des causes et des responsables, d'après les initiateurs de la lutte. S'agit-il d'un problème ou d'un malaise qui existe depuis longtemps ? S'agit-il plutôt d'un acquis que les personnes ont perdu ? S'agit-il plutôt de quelque chose que les personnes désirent obtenir pour un mieux-être ?
- . le *pronostic* : solutions proposées aux problèmes et arguments avancés pour faire valoir ces solutions.

Il est toujours souhaitable *d'indiquer les sources* d'informations.

3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective

L'identité collective est constituée des différents éléments qui permettent à un groupe de se définir comme groupe. Dans le langage, on peut retrouver un « nous, les femmes » qui exprime alors une identité fondée sur le genre, un « nous, les personnes âgées » qui fondent l'identité sur une étape de vie. À l'identité est associée un ensemble de conditions économiques, politiques, sociales et culturelles d'existence. Il convient donc de procéder :

- . à l'identification du ou des *critères qui fondent l'identité et des conditions d'existence* qui lui sont rattachées ;
- . au repérage des *processus de structuration de l'identité (frame alignment process)*, c'est-à-dire les démarches permettant la consolidation des représentations du « nous » (McAdam *et al.* 1988) ;
- . *l'anticipation collective* des résultats en termes de type d'adhérents souhaité à la lutte, leur nombre, le type de contribution exigée et les chances de succès (McAdam *et al.* 1988) ;

- . l'importance accordée à *l'aspect collectif* des activités (Abrahams, 1996). Les groupes et les actions de femmes ont montré qu'il faut donner autant sinon plus d'attention au processus qu'aux objectifs et aux stratégies (Martel et Avitabile, 1998 : 395).

Parmi les conditions relatives à l'identité et favorables à la mobilisation, d'après les études réalisées, on retrouve :

1. l'homogénéité de la position sociale : les caractéristiques objectives communes (âge, sexe, race, etc.), la place semblable dans une relation sociale (position sociale) et dans l'espace (quartier), la culture partagée (langue, religion, moeurs), les mêmes conditions de vie ou la souffrance commune, etc. ;
2. une contribution socialement reconnue et nécessaire à l'adversaire ou à l'ennemi ;
3. une tradition de lutte avec des succès et des échecs, faisant partie de l'histoire à laquelle le groupe peut se référer pour la lutte actuelle (Bajoit, 2003 : 140).

On *indique les sources* (documents ou acteurs) qui permettent d'établir ces éléments de contenu.

3.4. Les courts-circuits des solidarités

Il s'agit ici de vérifier si dans l'émergence de la lutte, il existe ou non des indices à l'effet que les personnes dans les associations subissent quotidiennement une *influence contraire à la solidarité* (pressions des hommes sur les femmes, par exemple). On vérifie également si les groupes pouvant objectivement faire partie de la coalition sont unis ou divisés face au cadre d'injustice. On s'intéresse enfin aux manières dont la coalition, les sympathisants et la base sociale transigent avec la *peur* que tentent de créer les opposants (Regan et Lee, 1996 : 46 ; Lackey, 2000).

On réfère toujours aux *sources* d'informations.

4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE

Puisque le développement de la lutte résulte à la fois du contexte et des capacités réflexives des acteurs, cette partie s'intéresse aux opportunités et à la conduite de la lutte.

4.1. Les opportunités

Les *opportunités politiques* constituent un contexte plus ou moins favorable aux luttes (Filieule, 1993 : 48 ; Tarrow, 1989). Elles concernent différents acteurs : l'État, les élites, les alliés et certains corps intermédiaires.

Du côté de l'*État*, on regroupe les éléments permettant d'indiquer :

- . le niveau de prise en charge de la situation-problème par une ou plusieurs agences de l'État, avant que ne commence la lutte ;
- . l'ouverture ou la fermeture du système politique ;
- . la stabilité ou l'instabilité des alignements politiques du gouvernement ;
- . la capacité du gouvernement à initier des politiques publiques ;
- . la répression : « [...] quand la répression est excessive et constante, elle fait peur et détruit la solidarité, et quand elle est insuffisante, elle ne contribue pas à souder le groupe. » (Bajoit, 2003 : 141) ;
- . autres éléments ;

Du côté des *élites*, on regroupe les éléments permettant d'indiquer :

- . la division entre les élites ;
- . leur tolérance pour la protestation ;
- . autres éléments.

Du côté des *alliés*, on regroupe les indices ou les éléments permettant d'indiquer :

- . l'hostilité ou le soutien des groupes politiques et sociaux institutionnalisés ;
- . la présence ou l'absence d'alliés ou de groupes de soutien ;
- . autres éléments.

Du côté des *corps intermédiaires*, on regroupe les indices ou les éléments permettant d'indiquer :

- . dans quelle mesure les messages des médias sont favorables ou non à la lutte ;
- . si les informations provenant des sondages, des chercheurs, etc., sont favorables à la lutte ;
- . autres éléments.

4.2. La conduite de la lutte

La conduite de la lutte couvre plusieurs aspects : le leadership, les éléments de calcul rationnel, l'information, les ressources, la stratégie et la concurrence avec d'autres organisations semblables.

Dans tous les cas, on indique les *sources* d'information en appui aux affirmations et, le cas échéant, aux réponses données aux questions posées dans la grille.

4.2.1. Le leadership

Les leaders assument un rôle essentiel pour que l'action dure dans le temps. Les leaders peuvent faire partie de la coalition, mais on peut également les retrouver dans les actions locales, selon la nature des luttes. Les qualités d'un leadership favorable aux luttes ont été établies dans les écrits : « uni, nomique (sic), consistant, persévérant, indépendant, compétent, visible, combatif, charismatique » Bajoit, 2003 : 140, référant à Moscovici, 1979.

4.2.2. *Les éléments de calcul rationnel*

Pour les fins de la monographie, on relève les phénomènes ou les verbalisations permettant de déterminer si le *rapport entre les coûts et les énergies* que les personnes investissent, d'une part, et ce qu'elles comptent en retirer, d'autre part, mérite, de leur point de vue, qu'elles s'engagent dans l'action.

La théorie de la mobilisation des ressources établit le postulat que les militants font un calcul des coûts et des bénéfices de leur participation et optent pour celle-ci lorsque les bénéfices valent davantage que les coûts anticipés. Lorsque les bénéfices que cherchent à obtenir un mouvement peuvent profiter aux non-participant-e-s, le dilemme du resquilleur (*free-rider*) survient, puisqu'il devient individuellement rationnel de laisser les militant-e-s atteindre l'objectif et de partager les bénéfices sans engager de coûts ou d'efforts. C'est alors que les organisations procurent certains avantages notamment de type social aux militant-e-s, auxquels n'ont pas accès les non-participant-e-s (Buechler, 2000).

4.2.3. *L'information*

L'information joue un rôle crucial dans les luttes.

Les médias ont-ils procédé à une *couverture* favorable ou défavorable à la lutte (Fillieule, 1993) ?

Les faits montrent-ils une *utilisation* satisfaisante *des médias*, une dépendance à leur égard ou un recours à des *mécanismes autonomes* d'information (Fillieule, 1993) ?

4.2.4. *Les ressources*

Au cœur de l'approche entrepreneuriale du paradigme de la mobilisation des ressources se trouvent l'accès et le contrôle que peut avoir un groupe sur les différentes ressources nécessaires à l'action collective.

La coalition et la base sociale se sont-elles données une *forme minimale d'organisation* pour que le mouvement puisse réunir les ressources (Buechler, 2000 ; Bajoit, 2003) ?

Ont-elles réuni suffisamment de *ressources essentielles* à l'activité du mouvement (Buechler, 2000) ?

L'attitude des autres groupes a-t-elle aidé ou nui à l'organisation afin que celle-ci ait *accès à des ressources* (Buechler, 2000) ?

Quelles sont les *capacités de recrutement* (sollicitation) de l'organisation (McAdam *et al.* 1988) ?

En quoi le *réseau de communication* est-il efficace ou inefficace (McAdam *et al.* 1988) ?

Dénote-t-on la présence de *leaders* de qualité (McAdam *et al.* 1988) ?

Peut-on identifier l'appui d'une *ressource spécialisée* dans la lutte (une personne ou une organisation) (Breton, 1995) ?

4.2.5. *La stratégie*

La stratégie déployée représente un autre aspect important de la conduite de la lutte.

Quelle est ou quelles sont les *stratégies privilégiées* au point de départ par la coalition (sensibilisation de l'opinion publique, enrayage du fonctionnement d'une organisation, discrédit des adversaires, etc.) ? Ces stratégies ont-elles changé ? Pourquoi ?

Quelle est ou quelles sont les *stratégies des opposants* (marginalisation en ignorant ou en excluant la coalition, corruption des leaders en leur offrant un poste, discrédit des adversaires, contre-cadrage (Benford et Hunt, 2001), etc.) ?

Relève-t-on des indices d'une préoccupation d'initier des *actions les moins coûteuses* sur les plans des énergies et des ressources (Breton, 1995) ?

En ce qui concerne la production de significations, dénote-t-on des phénomènes révélant un maintien ou une panne de la *production des idées* (McAdam *et al.* 1988) ?

En matière de mobilisation, les faits vont-ils dans le sens d'une *liaison* continue avec la *base sociale* ou d'une rupture (McAdam *et al.* 1988) ?

En quoi peut-on dire que le *choix des tactiques* est approprié ou inapproprié selon les circonstances et les objectifs du moment (McAdam *et al.* 1988) ?

4.2.6. *La concurrence avec d'autres organisations*

Un dernier aspect de la conduite de la lutte réfère à la concurrence plus ou moins grande avec d'autres organisations.

Dénote-t-on la présence de *contre-mouvements* ? Quels sont les acteurs des contre-mouvements ? Quelles ressources ont-ils déployées ? Ont-ils, le cas échéant, une activité forte ou inexistante (Fillieule, 1993) ? Quelles ont été les réponses des tenant-e-s de la lutte ?

Existe-t-il des *organisations concurrentes*, c'est-à-dire des organisations ayant des objectifs semblables et qui sollicitent pendant la lutte des ressources nuisant à la coalition (McAdam *et al.* 1988) ?

5. LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE

Dans cette partie, il s'agit d'éclairer sur les circonstances dans lesquelles prend fin la lutte. On sait que les « échecs tendent à les démobiliser [les acteurs] en décourageant les bases ; les succès, quand ils sont partiels, les incitent à étendre les enjeux et à poursuivre traction ; par contre, le succès total tend, lui aussi, à démobiliser »Bajoit, 2003 : 142. Le dénouement de la lutte est imprévisible et peut prendre différentes formes. Les réponses aux questions suivantes permettent de saisir son issue.

La lutte prend-elle fin parce que la coalition a obtenu ce qu'elle souhaitait ? Si oui, comment cela a-t-il été accordé (au terme d'une négociation, d'une décision d'une cour de justice, etc.) ?

La lutte se termine-t-elle parce que le temps a joué contre la coalition (le délai est dépassé, la situation prend fin par elle-même ou s'est transformée, etc.) ?

La lutte se termine-t-elle parce que la coalition prend fin (épuisement, conflits internes, etc.) ?

La lutte prend-elle fin parce que les leaders sont réprimés ?

Y a-t-il des aspects particuliers à mentionner sur le dénouement de la lutte ?

6. L'ÉVALUATION DE LA LUTTE

L'évaluation de la lutte se fait sur les plans de la répartition et de l'organisation.

6.1. Sur le plan de la répartition

L'évaluation se fait sur les plans économique, politique et idéologique.

6.1.1. Économique (redistribution)

Entre t0 (point de départ) et t1 (fin), par rapport à l'enjeu de la lutte, la *condition économique de la base sociale* s'est-elle détériorée, maintenue ou améliorée ? Annexer données à l'appui.

La lutte de la coalition a-t-elle contribué de quelque façon à la satisfaction d'intérêts économiques immédiats d'une partie ou de l'ensemble de la classe d'appartenance de la base sociale, *au-delà des limites de cette base* ? Annexer données à l'appui.

S'il y a lieu, dans quelle mesure les effets de redistribution observés peuvent-ils être considérés comme des *résultats de la lutte* à l'étude plutôt que des produits d'autres facteurs de la conjoncture générale ? Annexer données à l'appui.

6.1.2. Politique (participation)

Entre t0 et t1, par rapport à l'enjeu de la lutte, la *représentation de la base sociale* dans les organes de décision sur cet enjeu a-t-elle régressé, s'est-elle maintenue ou a-t-elle progressé ? Annexer données à l'appui.

La lutte de la coalition a-t-elle contribué de quelque façon au développement de la représentation d'une partie ou de l'ensemble de la classe d'appartenance de la base sociale, *au-delà des limites de cette base*? Annexer données à l'appui.

S'il y a lieu, dans quelle mesure les effets de participation observés peuvent-ils être considérés comme des *résultats de la lutte* à l'étude plutôt que des produits d'autres facteurs de la conjoncture générale ? Annexer données à l'appui.

6.1.3. Idéologique (légitimation)

Entre t0 et t1, par rapport à l'enjeu de la lutte, la *reconnaissance des droits de la base sociale* a-t-elle régressé, s'est-elle maintenue ou a-t-elle progressé ? Annexer données à l'appui.

La lutte de la coalition a-t-elle contribué de quelque façon à la reconnaissance des droits d'une partie ou de l'ensemble de la classe d'appartenance de la base sociale, *au-delà des limites de cette base* ? Annexer données à l'appui.

S'il y a lieu, dans quelle mesure les effets de légitimation observés peuvent-ils être considérés comme des *résultats de la lutte* à l'étude plutôt que des produits d'autres facteurs de la conjoncture générale ? Annexer données à l'appui.

6.2. Sur le plan de l'organisation

L'évaluation sur le plan de l'organisation concerne l'autonomie, la mobilisation et la solidarité de la base sociale.

6.2.1. *L'autonomie*

Entre t0 et t1, la *situation de classe de la force dirigeante* de la coalition (exécutif, comité directeur, etc.) s'est-elle éloignée, s'est-elle rapprochée de la situation de classe de la base sociale, ou s'est-elle maintenue dans son état initial ? Annexer données à l'appui.

Entre t0 et t1, par rapport à l'enjeu, la coalition a-t-elle évolué vers des *positions plus conformes aux intérêts de sa base sociale*, moins conformes, ou s'est-elle maintenue sur ses positions de départ ? Annexer données à l'appui.

Entre t0 et t1, la coalition a-t-elle eu tendance à s'aliéner à des *sources de financement extérieures* à sa base, à s'affranchir de telles sources, ou a-t-elle maintenu sa situation de départ ? Annexer données à l'appui.

6.2.2. *La solidarité*

Entre t0 et t1, par rapport à l'enjeu, la coalition a-t-elle pris plus de *place dans le groupe d'alliance*, pris moins de place ou a-t-elle maintenu sa situation de départ ? Annexer données à l'appui.

Entre t0 et t1, la conscience de la *liaison entre l'enjeu particulier de la lutte et l'ensemble des intérêts de la classe d'appartenance* a-t-elle progressé dans la base sociale ? Y a-t-il eu recul ou stagnation sur ce plan ? Annexer données à l'appui.

Entre t0 et t1, les différentes associations de la base sociale ou des bases sociales semblables dans le même milieu ont-elles mis des *ressources en commun* face à l'enjeu ? Se sont-elles disputées les ressources ? Ont-elles réservé leurs ressources à leur usage exclusif ? Annexer données à l'appui.

6.2.3. *La mobilisation*

Entre t0 et t1, la *participation de la base sociale* aux assemblées et activités de la coalition a-t-elle diminué, a-t-elle augmenté, ou s'est-elle maintenue ? Annexer données à l'appui.

Entre t0 et t1, *l'opinion de la base sociale sur l'action de la coalition* est-elle devenue plus favorable, moins favorable, ou est-elle restée inchangée ? Annexer données à l'appui.

Entre t0 et t1, le *nombre de membres cotisants de la coalition* a-t-il augmenté, a-t-il diminué ou s'est-il maintenu ? Annexer données à l'appui.

7. LES PISTES DE RENOUVELLEMENT

Cette partie permet de tirer des enseignements pour la relance de la lutte.

Quelle phase de la lutte nécessiterait une plus grande attention (émergence ou développement) ?
Dans cette phase, quel aspect mériterait dorénavant d'être mieux soigné par la coalition ?

Que faudrait-il retenir des opportunités à considérer si on devait reprendre la lutte ?

En quoi la conduite de la lutte pose-t-elle des lacunes ?

Le rôle des personnes ou des organisations qui appuient la lutte (l'intervenant-e) pourrait-il être joué différemment ?

Quels autres éléments seraient à introduire ou à éviter s'il fallait reprendre la lutte ?

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAHAMSON, Naomi. 1996. "Negotiating Power, Identity, Family, and Community. Women's Community Participation", *Gender and Society*, vol. 10, n° 6, p. 768-796.
- BAJOIT, Guy. 2003. *Le changement social. Approche sociologique des sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin, 188 p.
- BENFORD, Robert et Scott HUNT. 2001. « Cadrages en conflit ». Dans Daniel CEFAÏ et Danny TROM (dir.), *Les formes de l'action collective*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, p. 163-187
- BENFORD, Robert D. & David A. SNOW. 2000. "Framing Processes and Social Movements: an Overview and Assessment", *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 611-639.
- BRETON, Margot. 1995. "The Potential for Social action in Groups", *Social Work with Groups*, vol. 18, no 2-3, p. 5-13.
- BUECHLER, Steven M. 2000. "Social Movement Theory: A Sociology of Knowledge Analysis", dans *Social Movements in Advanced Capitalism*, New York, Oxford University Press, p. 19-57.
- DORÉ, Gérald. 1981. *Pour faire le bilan de nos luttes : étude de l'impact*, Groupe de recherche en action populaire, cahier 3, 29 p.
- FILIEULE, Olivier. 1993. *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 288 p.
- MCADAM, Doug, John D. MCCARTHY and Mayer N. ZALD. 1988. "Social Movements", dans Neil J. SMELSER (ed.), *Handbook of Sociology*, Beverly Hills, Sage Publications, p. 695-737.
- LAKEY, George. 2000. *Mass Action since Seattle. Seven Ways to Make our Protests More Powerful*, texte sur le Web.
- MARTELL, Diane and Nancy E. AVITABILE. 1998. "Feminist Community Organizing on a College Campus", *Affilia – Journal of Women and Social Work*, vol. 13, n° 1, p. 393-410.
- MELUCCI, Alberto. 1996. *Challenging Codes. Collective Action in the Information Age*, Cambridge, Cambridge University Press, 441 p.
- NEVEU, Érik. 1996. *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Éditions La Découverte, 123 p.
- REGAN, Sandra and Glenn LEE. 1992. "The Interplay Among Social Group Work, Community Work and Social action", *Social Work With Groups*, vol. 15, n° 1, p. 35-50.

VAN DER MAREN, Jean-Marie. 1995. *Méthodes de recherche pour l'éducation*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 506 p.

YIN, Robert K. 1994. *Case Study Research. Design and Methods*, Thousand Oaks, Sage Publications, 171 p.